COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 30 novembre 2021

PALMARÈS DU CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2022

À l'occasion de son Séminaire Technique qui s'est déroulé du 25 au 28 novembre à Lisbonne, le Pôle Habitat FFB a dévoilé le palmarès de son Challenge de l'Habitat Innovant 2022, auquel seize adhérents ont participé tout au long de l'année. Autant de dossiers qui reflètent tant le goût d'entreprendre et d'innover des aménageurs fonciers, constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et rénovateurs globaux, que leur fierté de bâtir un cadre de vie toujours plus agréable et de réaliser des lieux de vies toujours plus durables, confortables et désirables.

Au-delà du concours entre réalisations exemplaires, le Challenge de l'Habitat Innovant du Pôle Habitat FFB illustre la capacité des acteurs de la maîtrise d'ouvrage à concilier enjeux sociaux, environnementaux et architecturaux, réalités territoriales et attentes des Français. Ce n'est pas un hasard si les principales problématiques actuelles du logement se retrouvent ici traitées : biodiversité, bas-carbone, sobriété foncière, densification, renouvellement urbain, réhabilitation de friches, vivre-ensemble, nouvelles formes d'habiter ou encore digitalisation et construction hors-site.

Découvrez ci-dessous le descriptif du Prix Spécial du Jury et des huit dossiers médaillés d'or, ainsi que les vidéos des projets (en cliquant sur le nom de chaque dossier). Retrouvez également la plaquette de présentation de l'ensemble des dossiers qui ont concouru à cette édition du Challenge de l'Habitat Innovant 2022, ainsi qu'aux Chantiers de l'Innovation du Pôle Habitat FFB Communication. Les contacts, informations détaillées, photos et vidéos de chaque projet sont à votre disposition sur demande à : maurym@habitat.ffbatiment.fr

Ma Maison Bois décroche le **Prix Spécial du Jury** avec son projet « Ma Maison Écotone », qui associe écologie, mutualisation des espaces et vivre-ensemble. Pensé pour contribuer à la densification des quartiers d'habitat individuel, il vise à favoriser la sobriété foncière et la lutte contre l'étalement urbain au profit de la biodiversité. À partir de maisons individuelles existantes, ce programme permet de loger huit ménages en assurant un compromis entre respect de l'intimité familiale et développement d'activités collectives dans les espaces communs. Éparpillées au cœur de l'opération, des bulles de partage (potager, salle de (télé)travail, bibliothèque, loisirs créatifs, bricolage, recyclage, laverie…) permettent de concrétiser les valeurs d'éco-responsabilité, de sociabilité et d'entraide, notamment intergénérationnelle.

Matthieu MAURY
Responsable Relations presse
07 88 36 00 61
maurym@habitat.ffbatiment.fr
Twitter : @HabitatFFB
Site web : www.polehabitat-ffb.com

Dans la catégorie **Territoires et Villes Durables**, Crédit Mutuel Aménagement Foncier l'emporte avec la création de « l'éco-quartier Vauban » à Besançon. Menée après une large concertation en permis d'aménager sur une friche militaire de 7 hectares (pour 60 000 m^2 de plancher), l'opération vise l'intégration urbaine et paysagère du nouveau quartier et la création de liens avec les quartiers avoisinants, la valorisation patrimoniale, le traitement qualitatif des espaces publics, la mixité des usages (habitat, commerce, services, bureaux), ainsi que la réutilisation de matériaux issus des démolitions. Associant logements collectifs et maisons de ville, le nouveau quartier fera la part belle aux mobilités douces et aux nouveaux modes d'habiter : coworking, coliving entre jeunes actifs, résidences étudiants et séniors.

Toujours dans la catégorie **Territoires et Villes Durables**, Conceptions Urbaines remporte également la médaille d'or (égalité de voix) grâce à son projet d'aménagement « Les Rives de la Monne », au sud de Clermont-Ferrand, qui vise à concilier enjeux environnementaux, sobriété foncière et attrait pour la maison individuelle. À partir de la réhabilitation d'une friche industrielle de 2 hectares en zone rurale, ce programme va permettre de créer un nouvel écosystème d'habitats individuels (34 lots de 440 m² en moyenne) à proximité des services et commerces, sans extension urbaine, tout en protégeant la biodiversité environnante (corridors écologiques, haies arborées, hôtels à insectes et à chauves-souris). L'artificialisation des sols est également limitée par des voies en sens unique, des stationnements communs végétalisés et un point unique de collecte des ordures ménagères.

En **Réalisations Remarquables**, Maisons Extraco récolte la médaille d'or avec trois maisons typiquement normandes, érigées à l'entrée du golf du Vaudreuil et baptisées « Les Sentinelles ». Le propriétaire du golf a souhaité profiter de terrains devenus constructibles pour augmenter la capacité hôtelière sur ce site remarquable, véritable écrin de verdure au sein des boucles de la Seine. Outre le respect impératif du cahier des charges qui régit le lotissement depuis 1970, le constructeur a dû faire appel à des solutions constructives traditionnelles pour répondre aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France et édifier trois maisons dans le plus pur style régional : colombage, charpente, pierre de taille, tuiles typiques, cuivre… L'intérieur laisse place au confort et au design de la modernité.

Amex Aménageur-Promoteur obtient l'or dans la catégorie **Ma Solution Logement** grâce à son opération « Triptyque Urbain », qui participe au renouvellement urbain de Val-de-Reuil, ville laboratoire de l'urbanisme créée dans les années 1970. Destinée aux familles et salariés du bassin d'emploi, elle se compose de trois maisons expérimentales en hypercentre d'aspect similaire, mais aux modes constructifs et systèmes d'équipements très différents, afin de mener des études comparatives, notamment dans le cadre de l'application de la RE2020. Quatre axes ont été particulièrement développés et optimisés : thermique (ex : plafond chauffant/rafraîchissant), digital (ex : applications domotiques), environnemental (ex : bardage biosourcé et toiture terrasse végétalisée) et santé-confort (qualité de l'air et lumière).

Dans la catégorie **Ma Vision du Métier**, le groupe Pelletier monte sur la première marche du podium avec son programme « Constellia » en Haute-Savoie. À l'intersection des transitions constructive, numérique et environnementale, cette opération pilote consiste à produire 73 logements du T2 au T4 dans trois bâtiments en R+2, via l'assemblage de 330 modules 3D multi-matériaux (béton, métal et bois). Résultats ? Plus de qualité, une économie sur les coûts de construction (-20%), un gain d'un an sur les délais, moins de pénibilité et de déchets, et une contribution forte à l'économie circulaire puisque les bâtiments construits restent complètement démontables et reconditionnables en fin de vie.

Provence Maisons l'emporte en **Rénovation de l'Habitat Existant, approche patrimoniale,** avec son projet « La rencontre de deux histoires : comment Einstein répond à Lamartine ». Pour réaliser la rénovation globale de cette maison bourgeoise de 200 m² dans le centre d'Aix-en-Provence, qui n'a aucune isolation et de nombreux défauts d'entretien, le constructeur-rénovateur va capitaliser sur le charme de la demeure (vitraux, marbre, parquets…) pour la remettre aux normes du confort moderne (isolation, chauffage, électricité, plomberie, menuiseries…) et magnifier les espaces intérieurs. La rénovation globale de cette maison intègre également l'agrandissement d'une terrasse haute dominant la ville, la réfection de la piscine existante et le réaménagement du jardin. Pour Provence Maisons, « l'Excellence, c'est la Maîtrise de la Complexité et de la Conformité » ($E=MC^2$).

En **Rénovation de l'Habitat Existant, performance technique**, Éco Provence Construction (EPC) décroche la médaille d'or avec « La rénovation de tous les défis » près d'Aix-en-Provence. Objectif : transformer une villa provençale des années 1970, dont seul l'étage de 90 m² est habitable, en « maison neuve » de 200 m². Face à la contrainte d'une « zone verte non constructible », qui interdit toute surélévation et toute extension de plus de 20 m², le constructeur-rénovateur a opté pour une sous-élévation consistant à décaisser le rez-de-chaussée et le jardin. Une prouesse technique qui allie performance énergétique et environnementale grâce au recours à une isolation renforcée et à des matériaux et équipements performants (DPE passant de F à A).

Dans la catégorie **Nouvelles Approches Digitales**, Villas Prisme conquiert la première place grâce à sa panoplie d'outils « Be Phygital ». En réponse à des attentes de plus en plus fortes en matière de services et de numérique, la stratégie du constructeur s'est orientée vers le développement d'une suite d'outils digitaux pour permettre à ses clients de piloter leur projet depuis leur smartphone : village exposition virtuel, configurateur de choix 3D, showroom en réalité augmentée (900 produits), application de suivi de chantier…

À propos du Pôle Habitat FFB

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble les grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en logements qui s'expriment dans tous les territoires. Porte-parole influent de l'immobilier neuf, Pôle Habitat FFB (ex LCA-FFB) représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 100 adhérents qui agrègent plus de 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.